

**RÉUNION PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIERS
« À L'OUEST DE LA NIVE »
JEUDI 15 JUIN 2023
SALLE LAUGA– 18H30**

COMPTE-RENDU VALIDÉ PAR LE BUREAU ET LE CONSEIL DE QUARTIERS

Avec les Conseils de quartiers

**Devenez
acteur, actrice
de votre ville!**



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Ordre du jour :

- 1/ Point d'avancement sur les axes de travail**
- 2/ Questions diverses**

Annexe 1 – Liste des participants

Annexe 2 – Présentation projetée

Les membres du Conseil de quartiers sont assis en assemblée. Ils seront invités, à tour de rôle, à présenter le travail mené sur les axes de travail de leur feuille de route. Par groupe, ils feront face à l'assemblée en s'installant à une table équipée de micros. Un micro circulera dans l'assemblée pour les échanges.

Introduction

Sophie Castel, Adjointe de quartier, souhaite la bienvenue aux participants qu'elle est très heureuse de retrouver en réunion plénière. Elle informe le Conseil de quartiers des membres excusés et absents pour la séance, pour raisons personnelles ou professionnelles : pour le collège habitants, Manuel Delort, Oihana Hirigoyen, Pierre Casenave, Denise Larrieu, Delphine Romet et Joana Rousselot; pour le collège acteurs locaux, Laure Charneau, Marilyne Chevrel, Monique Kayrouz et David Vaisse ; pour le collège élus, Loic Corrége et Florence Dupreuilh. Elle indique que Bastien Urcelay arrivera en retard. Elle précise qu'Eloi Blanquart remplace Mathieu Forsans qui s'est désisté pour cause de déménagement.

Elle indique que le compte-rendu provisoire de la réunion plénière de décembre n'a fait l'objet d'aucune demande de modification et qu'il a été validé par le Bureau et par les membres du Conseil de quartiers. Il a donc été mis en ligne sur le site internet de la Ville. Elle précise que la mise à disposition des comptes-rendus sur internet permet au public de se rendre compte des débats et du travail accompli.

Elle rappelle que ce premier semestre a été consacré au travail en groupe, et que des réunions en plus petits comités ont donc été organisées pour avancer sur la feuille de route choisie par le Conseil de quartiers. Le bureau s'est réuni le 22 mai afin de préparer cette séance.

Elle présente l'ordre du jour :

- Point d'information sur les actions coordonnées de sécurité publique police nationale/police municipale
- Point d'avancement sur les axes de travail ;
- Questions diverses.

Elle remercie Christian Millet-Barbé, Adjoint au Maire en charge de la prévention de la délinquance, de la tranquillité et de la sécurité publiques, de la lutte contre les incivilités, Luc Tarayre, Directeur général adjoint en charge des sécurités et de la prévention à la Ville de Bayonne et référent pour le dispositif de sécurité et de tranquillité publiques de la Ville, Olivier Calia, Commissaire de police, Chef de district de la côte Basque, Commissaire central de Bayonne, pour leur présence et donne la parole à Christian Millet-Barbé.

1/ Point d'information sur les actions coordonnées de sécurité publique police nationale/police municipale

Christian Millet-Barbé explique que lors des réunions des groupes de travail, des membres ont demandé des informations sur le travail effectué par la police nationale et la police municipale. Luc Tarayre, Olivier Calia et lui-même sont venus présenter les actions menées et répondre aux questions.

Il rappelle que pendant longtemps, les municipalités ont considéré que les questions de sécurité et de tranquillité relevaient de la police nationale et ont donc refusé d'augmenter leurs effectifs de police municipale. Au fil du temps, les pouvoirs de police des maires ont été étendus. Il est devenu un chef de file en matière de prévention et de tranquillité publique, et un acteur central en matière de sécurité publique du quotidien. Depuis 1972, la Ville de Bayonne a doté sa police municipale de moyens et de missions qui n'existaient pas ailleurs. Au cours du dernier mandat, la Ville a accentué ses efforts afin de devenir un acteur important en matière de sécurité et de tranquillité publiques, aux côtés de la police nationale. Elle a recruté 11 policiers municipaux supplémentaires en trois ans, ce qui représente un budget annuel d'environ 50 000 euros par policier. La Ville a aussi créé une brigade d'intervention de nuit qui agit en complément de la police nationale depuis novembre 2022. Il invite les membres du Conseil de quartiers à l'appeler pour tout problème qui nécessite son intervention. Il précise que les résultats obtenus par cette brigade sont excellents.

Il ajoute que la Ville a intensifié les contrôles en tout genre, notamment au niveau des deux roues qui engendraient d'importantes nuisances sonores dans le centre-ville. Grâce à ces contrôles, ce problème majeur est de moins en moins préoccupant. Les contrôles de vitesse sont aussi plus fréquents. Ils sont menés en lien avec la police nationale et avec les villes de Biarritz, Anglet, Boucau et Bidart, afin d'avoir un impact fort sur les contrevenants. Il rappelle que le Maire n'a aucun pouvoir judiciaire.

Luc Tarayre explique que la police municipale comprend 39 agents, qui interviennent de 7h à 3h45 du mardi au samedi et de 7h à 20h00 les autres jours. Son cœur de métier est l'occupation du terrain, la prise de contact, le maillage, la remontée d'informations, la lutte contre les nuisances quelles qu'elles soient et les contrôles routiers.

Depuis janvier, sur le périmètre du Conseil de quartiers, la police municipale a effectué 72 contrôles routiers et 504 verbalisations. Elle relève aussi des infractions et des délits qu'elle porte à la connaissance de la police nationale pour que celle-ci procède à leur règlement. La police municipale peut relever un délit, interpellé une personne. Mais le reste du travail est du domaine de la police nationale. Depuis novembre 2022 et la création de la brigade de nuit, la police municipale a augmenté sa densité de présence. Il rappelle que cette brigade intervient principalement sur les nuisances diverses et sur le sentiment d'insécurité. De ses expériences passées, il considère que le périmètre de la Ville de Bayonne est relativement apaisé en termes de délinquance.

Olivier Calia précise que la circonscription de sécurité publique (CSP) de Bayonne recouvre les villes de Bayonne, Anglet et Boucau et comprend environ 250 policiers tous domaines confondus. Ce chiffre peut paraître important, mais la police nationale doit assurer une présence H24 sur le territoire. Avec cet effectif, la CSP peut armer, en journée, 3 ou 4 patrouilles de police secours, 1 ou 2 véhicules de la brigade anticriminalité (BAC) et des brigades d'intervention. La nuit, entre 3 et 4 véhicules interviennent sur les missions de police secours (le 17).

Il indique que le périmètre du Conseil de quartiers représente environ 10% des faits constatés de délinquance générale sur la Ville de Bayonne. D'après ces chiffres et l'activité des services, il considère que la délinquance est contenue. La tendance est à la baisse sur tous les agrégats, notamment les vols avec effraction (- 36%) et la violence non crapuleuse. Même si les chiffres restent faibles, les violences intrafamiliales augmentent de 15% ; sachant que la police constate 50 faits de violence tout confondus sur une année. Concernant les stupéfiants, l'augmentation est de 22% (consommation, découverte de stupéfiants lors d'un contrôle). Il sait que ces constats peuvent être relativement éloignés du ressenti des habitants au quotidien. Il souligne la collaboration étroite existante avec le service de la police municipale. Les deux polices travaillent avec une bonne synergie et très bonne complémentarité.

Un Conseiller de quartiers demande si ces chiffres, notamment les 50 faits de violence constatés sur l'année, incluent les grands événements comme les fêtes de Bayonne. Olivier Calia répond positivement, en précisant que les 50 faits de violence évoqués sont des faits constatés avec un très bon taux d'élucidation, principalement les violences conjugales. Concernant les grands événements, il explique que le bilan n'est pas si catastrophique en termes de violence et que les vols sont plus nombreux. Les interventions de la police se concentrent sur les rixes avec armes, mais le volume n'est pas énorme, car toutes ne sont pas enregistrées, que les protagonistes sont difficiles à interpeller et que les victimes ne portent pas plainte. Rattraper quelqu'un est très compliqué compte tenu de la densité très importante de personnes dans les rues.

Luc Tarayre confirme que peu de faits de violence sont constatés pendant les grands événements au cours desquels beaucoup d'actions sont menées contre l'alcool. Depuis le début d'année, 55 actions liées à l'alcool (ivresse manifeste, consommation d'alcool, conduite en état alcoolique) ont été menées par la police municipale sur le périmètre. Pendant les fêtes de Bayonne, 4 personnes sont présentes au mètre carré, ce qui illustre les difficultés d'intervention.

Une Conseillère de quartiers demande ce que veut dire les « très bons retours » au sujet de la brigade de nuit. Concernant les nuisances, elle demande si le fait d'uriner sur la voie publique est effectivement verbalisé et à qui vont les recettes de ces amendes. Elle souhaite aussi savoir si les policiers municipaux sont plus sensibilisés aux agressions sexistes et sexuelles qu'elles soient intra ou extra-conjugales.

Christian Millet-Barbé répond que les bons retours viennent des habitants qui témoignent de leur satisfaction par rapport aux interventions de la brigade de nuit. Il précise que cette brigade rend compte de son activité à l'officier de police judiciaire (OPJ) de permanence. Luc Tarayre ajoute que les retours ne sont pas tous bons. La Ville a créé une demande qui n'existait pas. La brigade ne pouvant pas être partout, elle suscite des mécontentements. Il précise qu'elle débriefe toujours et recontacte toutes les personnes. Elle répond aussi à tous les courriers de doléance, d'abord par téléphone puis par écrit.

Concernant les violences intrafamiliales, il indique que les policiers municipaux et les agents de l'accueil ont une formation particulière. Ils peuvent aussi orienter les personnes vers un référent au sein du commissariat. Concernant les mictions sur la voie publique, il informe que 24 verbalisations ont été réalisées pendant la foire au jambon contre 8 l'année précédente. Ce n'est peut-être pas suffisant, mais les actions doivent être priorisées en fonction des urgences constatées sur la voie publique. Les 10 agents présents sur le terrain pendant la foire au jambon avaient aussi des missions de sécurisation et de lutte contre la suralcoolisation.

Christian Millet-Barbé rappelle que le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) comprend 4 Commissions de travail dont une est centrée sur les questions de violences intrafamiliales. En avril dernier, cette commission consacrée aux violences faites aux femmes a étendu son périmètre d'intervention aux violences intrafamiliales. Les formations d'une semaine dispensées aux policiers municipaux et aux agents d'accueil se font dans ce cadre, avec l'hôpital.

Olivier Calia confirme que pendant les fêtes, il est difficile de sanctionner les mictions sur la voie publique. Il considère que cette année, la multiplication des lieux d'aisance en dur a amélioré la situation par rapport aux éditions précédentes. Concernant les violences faites aux femmes et les actes sexistes, il indique qu'une brigade de l'unité d'atteinte aux personnes est dédiée à ses questions. Elle comprend des enquêteurs spécialement formés qui traitent des violences conjugales et des violences faites aux mineurs. Il rappelle la mise en place d'une unité médico-judiciaire (UMJ) qui permet de prendre en compte les victimes très rapidement, avec une approche pluridisciplinaire. Les policiers disposent aussi de parquetiers référents, d'un juge référent au niveau du tribunal judiciaire, de comités de pilotage mensuels permettant de suivre l'évolution des dossiers. L'hôpital joue aussi son rôle avec des protocoles de prise de plainte et de signalement. Il assure que la police nationale essaie d'être au plus près possible de la réalité et le plus réactif possible. Les violences intrafamiliales sont vraiment au cœur des activités de la police nationale depuis le Grenelle des violences faites aux femmes.

Il ajoute que la police nationale élargit aussi ses domaines d'intervention aux infractions à caractère sexuel ou les discriminations. Courant 2022, des conventions ont été signées avec des associations comme les Bascos, pour lutter contre les discriminations Lesbien, Gays, Bi, Transgenres, Intersexe (LGBTI+), afin de réserver un meilleur accueil aux victimes et une meilleure prise en compte de leurs difficultés et de leur parole. La police municipale essaie aussi d'améliorer l'accueil et la prise en compte de la parole des victimes, en sensibilisant ses agents et en les formant. Des modules de formation interne sont spécialement dédiés à ces

thématiques. Il souligne que pendant les événements festifs bayonnais, des tentes d'accueil et de recueil sont mises en place. Des conventions ont été passées avec les débits de boisson et les peñas, pour qu'elles puissent mettre les personnes à l'abri et prévenir les services adéquats.

Christian Millet-Barbé revient sur la miction sur la voie publique. Les amendes dans ce domaine sont encaissées par l'État. Il assure que beaucoup de personnes écrivent à la Mairie pour s'en plaindre et que celle-ci met beaucoup de moyens en œuvre. Mais les personnes très alcoolisées n'utilisent pas les toilettes en place. Il ajoute que les verbaliser peut parfois créer un trouble plus important que le fait sanctionnable, car certaines personnes réagissent de manière très violente. La police municipale a vécu ce phénomène lors de la foire au jambon.

Un Conseiller de quartiers demande si objectivement, les effectifs de la police nationale sont suffisants sur ce périmètre qui comprend la ville d'Anglet où les nombreuses constructions ont entraîné un afflux de personnes. Olivier Calia répond que le niveau des effectifs est globalement suffisant, que la police nationale est en mesure d'intervenir sans trop de difficulté et dans des délais raisonnables sur tous les appels de police secours, de jour comme de nuit. Parfois, la police municipale intervient afin de figer une situation en attendant l'intervention de la police nationale. Le responsable de la police municipale s'arrête tous les soirs au commissariat pour discuter et trouver les meilleures synergies pour les interventions. Il précise que les effectifs sont définis par la direction générale et le Ministère de l'Intérieur en incluant plusieurs critères et en tenant compte des réalités territoriales et délinquantielles qui sont très différentes en fonction des endroits.

Christian Millet-Barbé rappelle l'importance que les communes augmentent leurs effectifs de policiers municipaux. Anglet dispose de 16 agents municipaux, ce qui à ses yeux n'est pas suffisant pour couvrir les besoins de la ville. Biarritz compte environ 25 agents et Boucau 3 agents.

Olivier Calia précise que le Ministère de l'Intérieur a ouvert la police nationale aux civils, afin d'alimenter une réserve opérationnelle. Après une formation relativement courte, ces personnes peuvent activement participer à la mission de sécurité intérieure et intervenir avec la police nationale sur le terrain. Il invite les membres du Conseil de quartiers à diffuser l'information. La tranche d'âge est large et la réserve est rémunérée.

Un Conseiller de quartiers souligne que lors des fêtes de Pampelune, toutes les toilettes des bars sont ouvertes, ce qui n'est pas le cas à Bayonne. Il ajoute que la police de Pampelune, équipée de matraques, est dissuasive et que personne n'urine sur la voie publique. Il se demande pourquoi les personnes n'ont pas peur de l'uniforme à Bayonne. Christian Millet-Barbé rappelle que les cafetiers bayonnais ayant des comptoirs extérieurs, les consommateurs n'entrent pas dans les bars comme à Pampelune. Une ouverture dans les comptoirs permet de passer pour accéder aux toilettes, mais les toilettes sont vite bouchées et la permanence de plombiers que la Ville leur a demandé de mettre en place ne fonctionne pas.

Un Conseiller de quartiers évoque les poubelles qui débordaient dès 16h00 pendant la foire au jambon. Il considère que la Ville s'est laissée déborder et que des choses sont à améliorer. Il parle aussi de l'absence de toilettes au terrain Bélascaïn qui accueille régulièrement 1 000 personnes, de l'unique toilette de la Floride située sur le parking et de l'ouverture d'une seule toilette sur le centre de formation du stade Jean Dauger le jour du tournoi M14. Il estime que l'exemple doit venir d'en haut.

Une Conseillère de quartiers demande si la police nationale intervient dans des structures pour informer les jeunes en insertion professionnelle. Elle ajoute que trouver des périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) dans les métiers de la sécurité est parfois très difficile. Olivier Calia répond que la police nationale intervient généralement dans un cadre formel, quand un collège ou un lycée organise une journée professionnelle. Elle accueille aussi quelques stagiaires dans les métiers de la sécurité, s'ils sont dans un cursus de formation. Pour les jeunes, il propose d'effectuer le service national universel (SNU). Avec ce dispositif, ils partent 15 jours découvrir la vie en collectivité et quelques activités. Ils doivent ensuite trouver des stages dans des institutions, des associations d'utilité publique ou des collectivités. Le système de réserve opérationnelle est aussi un accès possible, mais les personnes doivent être motivées pour suivre la formation. Enfin, pour les quelques stagiaires venant dans le cadre de stages de découverte, il indique qu'il est absolument impossible de les faire entrer dans une voiture de police et/ou sortir sur la voie publique.

Un Conseiller de quartiers demande si des actions, comme la pause d'un radar, sont envisagées en matière de lutte contre la délinquance routière. Il signale la difficulté à circuler à vélo sur certaines voies, notamment le pont du Labourd, l'avenue d'Aquitaine et la rue d'Aritxague.

Luc Tarayre répond que des contrôles ciblés sont effectués quotidiennement notamment sur ces voies, sachant que les radars ne sont pas utiles partout. Sur une centaine de contrôles, la vitesse la plus élevée constatée par un radar de la police municipale est de 57 km/h. Il indique que la police municipale mène aussi des actions de sensibilisation et de présence physique sans forcément verbaliser, la prégnance étant la lutte contre l'alcoolémie. 25 000 éthylotests ont été distribués l'an dernier pour les fêtes de Bayonne. L'opération sera renouvelée cette année. Il signale aussi que par moment, la situation est à la limite entre la délinquance routière et l'incapacité à vivre ensemble. La délinquance routière est encadrée par le Code pénal, mais pas l'incapacité à vivre ensemble.

Olivier Calia ajoute qu'une action a été menée récemment sur l'axe pont du Labourd/avenue d'Aquitaine. Des vitesses importantes ont été constatées à partir du grand Basque. Une autre opération coup de poing a été menée avec les CRS. Il assure que ces opérations ont vocation à se répéter et que le véhicule radar de la police nationale est très régulièrement sur l'avenue d'Aquitaine. Christian Millet-Barbé précise que ce genre d'opération ne dure pas longtemps. Rapidement il devient inefficace, car les automobilistes sont informés du contrôle.

Olivier Calia propose aux membres du Conseil de quartiers de regrouper les sujets et les questionnements qu'ils ont et de les lui adresser via la mission Conseils de quartiers. Il s'engage à y répondre.

Sophie Castel les remercie pour leur présence.

2/ Point d'avancement sur les axes de travail

Sophie Castel remercie les membres du Conseil de quartiers et les services de la Ville de Bayonne pour leur mobilisation. Elle informe que 22 réunions ont été organisées avec les 7 groupes de travail du Conseil de quartiers, afin de travailler sur les 10 axes définis. Elle rappelle qu'un axe de travail a été retiré par le Conseil de quartiers le 22 septembre 2022. La feuille de route du Conseil de quartiers s'est donc resserrée autour de 9 axes et 6 groupes de travail. Elle remercie Elodie Cluzeau, Chargée de mission de la Ville de Bayonne, pour le travail réalisé qui a nécessité une mobilisation très importante de l'ensemble des services.

Elodie Cluzeau rappelle que le but, ce soir, est de partager les travaux menés par chaque groupe avec tous les membres du Conseil de quartiers et d'apporter des informations sur les échéances de réalisation.

Chaque groupe de travail est invité, tour à tour, à venir partager l'avancement de son travail.

- ***Intervention du groupe A sur l'axe 1 « Créer un guichet unique des services publics avec un accompagnement informatique »***

Les membres présents du groupe de travail, composé de Frédérique Bodin, Monique Kayrouz, Denise Larrieu, Delphine Romet, Maylis Hellequin, Laure Charneau, Pierre Casenave et Dominique Gerbaud présentent le travail effectué. Suite à la première réunion de travail du 10 octobre 2022, le groupe s'est réuni le 21 février 2023.

Le groupe de travail a évoqué :

- L'aménagement d'une pièce de la poste communale du Polo Beyris afin d'y installer des ordinateurs. Personne ne sera présent pour accompagner les utilisateurs qui auraient des difficultés en informatique ;
- L'impossibilité de s'appuyer sur la maison de la vie citoyenne (MVC) Polo Beyris, compte tenu de ses difficultés ;
- L'accompagnement à l'accès aux droits déjà effectué par la MVC Bayonne centre-ville grâce à un écrivain public numérique présent quelques heures ;
- Une visite au collectif Social Web sur les hauts de Sainte-Croix, qui a obtenu le label France Services ;
- Une navette mobile allant quotidiennement de quartier en quartier, pour permettre un accès plus proche.

Maylis Hellequin fait part de sa déception de ne pas pouvoir donner aux Bayonnais un accès aux droits et une aide aux démarches administratives. Savoir aller sur les réseaux est une chose, savoir remplir des papiers en est une autre. Avoir un ordinateur est une chose, savoir s'en servir en est une autre. La MVC Bayonne centre-ville reçoit des jeunes et des personnes âgées qui ont des difficultés à aller sur les sites internet pour faire leurs démarches. Une personne dispose de l'agrément pour conserver leurs mots de passe et leur permettre de venir faire leurs démarches.

Sophie Castel explique avoir reçu, avec David Tollis, Directeur général des services de la Ville de Bayonne et Laure Honoré, Directrice de l'administration générale à la Ville de Bayonne, le collectif du Polo Beyris par rapport à l'agence postale communale et les améliorations complémentaires demandées par le collectif. Les services de la Ville étudient le dossier avec la Poste et reviendront vers le collectif et le Conseil de quartiers à la rentrée.

Jean-Baptiste Marinot, Directeur général adjoint en charge des services techniques de la Ville de Bayonne, confirme la difficulté contextuelle de ce dossier liée à la cessation d'activité de la MVC du Polo Beyris, suite au retrait de l'agrément centre social par la caisse d'allocations familiales (CAF). L'association va être mise en cessation de paiement puis en liquidation judiciaire. La Ville n'a cependant pas abandonné l'idée d'avoir un centre social associatif dans le quartier. Il faudra du temps pour le recréer avec toutes les conditions satisfaisantes pour le pérenniser. Les associations intervenantes pourront occuper des salles en attendant. Il pense que le service d'accompagnement aux droits pourra se construire dans le temps. Il souligne que le rôle de service de proximité de l'agence postale est confirmé par son implication dans la vente des bracelets pour les fêtes de Bayonne. Mais la réflexion autour du label France Services ne pourra se poursuivre qu'en lien avec le projet du centre social, dans un souci de cohérence d'action. Il ajoute qu'une réflexion concertée va s'engager sur le devenir de la ferme Urtasun.

Il rappelle que la Ville travaille sur le sujet de l'inclusion numérique avec un certain nombre d'acteurs dont le collectif Social Web. Le service du numérique de la Ville et la médiathèque sont aussi des acteurs phares dans cette politique d'inclusion numérique. Il précise que la difficulté ne vient pas forcément de l'accès au service, mais de l'accès à l'accompagnement dans le service.

Joseba Erremundeguy, Conseiller municipal délégué auprès de Monsieur le Maire en charge de la relation avec les Conseils de quartiers, ajoute que l'idée n'est pas de céder aux sirènes du tout numérique. En début de mandat, le choix politique a été fait de créer une ligne téléphonique au lieu d'une application numérique, afin que les habitants puissent faire remonter des problématiques du quotidien. La Ville souhaitait conserver un lien direct et ne pas exclure la population éloignée du numérique. Il précise qu'avant de mettre en place une solution numérique, la Ville s'interroge sur les alternatives existantes et sur les solutions qui étaient éventuellement proposées auparavant avec succès.

Elodie Cluzeau rappelle que les membres du Conseil de quartiers ont été informés de l'enquête en cours sur le Schéma directeur des systèmes d'information et du numérique de la Ville, et qu'ils peuvent participer à l'atelier de concertation organisé le 6 juillet au grand Salon à 18h30. Elle précise que le questionnaire est aussi disponible au format papier.

- ***Intervention du groupe B sur l'axe 2 « Améliorer le réseau cyclable »***

Les membres présents du groupe de travail, composé de Joana Rousselot, Manuel Delort, Philippe Dubernet de Bosq, Bastien Urcelay, Pierre Casenave, Emma Esconobiet, Jean-Gilbert Périé et Marie Martin, présentent le travail effectué. Suite à la première réunion de travail du 15 septembre 2022, le groupe s'est réuni le 12 janvier 2023.

Le groupe de travail indique que des propositions ont été formulées dans différents secteurs, et qu'il attend des réponses des services de la Ville qui devaient les étudier.

Jean-Baptiste Marinot répond que le petit guide du vélo a été élaboré par la Ville. Il comprend le réseau de déplacement et de stationnement existant, ainsi que des conseils pour les cyclistes. Il rentre dans un cadre plus global de documentation, de sensibilisation et de communication qui fait partie de la feuille de route de la Ville sur les déplacements cyclables. Il rappelle que la Ville a adopté un plan vélo lors du Conseil municipal d'avril dernier. Le document cadre élaboré intègre de nouvelles recommandations, sensibilisations et informations afin d'améliorer la cohabitation entre les cyclistes, les automobilistes et les piétons notamment sur certains carrefours qui restent des points noirs. Il sera diffusé.

Un exemplaire du petit guide du vélo est mis à disposition de chaque membre du Conseil de quartiers.

Concernant les travaux de sécurisation, il donne les informations suivantes :

- Monseigneur Gieure : les travaux sont en attente des aménagements du trambus ;
- Pont Mayou : la traversée entre la place de la Liberté et le centre-ville est programmée avant l'été ;
- Pont du Génie : le projet d'amélioration des déplacements cyclables a été élaboré. Les études ont été présentées à Monsieur le Maire, reste à programmer les travaux ;
- Les allées marines : les crédits ne sont pas disponibles pour le moment.

Il évoque l'offre de vélo électrique deux places en libre-service déployée sur Bayonne et les villes voisines. Accessible uniquement par l'application Pony, via un smartphone, elle permet de visualiser les emplacements, la disponibilité des vélos et leur niveau de batterie. Il invite les membres du Conseil de quartiers à télécharger cette application ainsi que l'application Txik Txak qui facilite les déplacements. Un Conseiller de quartiers explique avoir testé Pony. Selon lui, il manque des points de parking notamment à la Barre sur Anglet, le déverrouillage du vélo est souvent compliqué et les différents tarifs sont difficiles à comprendre. Par contre, les vélos sont en meilleur état que les précédents et fonctionnent très bien y compris avec deux personnes.

Un Conseiller de quartiers demande quelles pistes cyclables sont à venir en 2023. Jean-Baptiste Marinot répond que :

- Du giratoire Delay à Technocité, les pistes cyclables sont en cours de finalisation ;
- Entre les allées Paulmy et l'hôpital, les travaux ont commencé. Une première phase d'aménagements définitifs est en cours des allées Paulmy à la rue Moynac. Sur la seconde partie allant de la rue Moynac au giratoire Delay, toutes les acquisitions foncières nécessaires pour élargir la voie n'ayant pas pu se faire, la réalisation d'aménagements confortables pour les cyclistes est décalée. En attendant, des aménagements provisoires seront mis en place et une discussion est en cours avec les associations afin de créer des itinéraires alternatifs.

Un Conseiller de quartiers demande quand vont débiter les travaux du prochain rond-point à la hollandaise. Jean-Baptiste Marinot répond que cette opération n'est pas programmée sur 2023. La Ville espère pouvoir engager au moins une partie des travaux en 2024. Un rond-point à la hollandaise est déjà visible sur le giratoire Saint-Étienne pour ceux qui veulent découvrir son fonctionnement. Sur le boulevard Aritxague, une première opération de réfection de chaussée va être engagée par la communauté d'agglomération Pays-Basque (CAPB) pour le passage du Tour de France.

Un Conseiller de quartiers demande où en est la piste cyclable allant du Polo Beyris à Marracq. Jean-Baptiste Marinot répond qu'il reste 15 km de pistes cyclables à réaliser sur Bayonne pour finaliser l'ensemble du réseau tel qu'il est prévu dans le plan vélo. Sur ces 15 km, une dizaine concerne le Département. La Ville doit donc encore réaliser 5 km de pistes cyclables, dont la majorité concerne le quartier. Il espère que les travaux pourront débiter l'an prochain, en fonction des orientations budgétaires.

Une Conseillère de quartiers souhaite savoir ce que signifie le trait rose figurant sur le petit guide du vélo. Jean-Baptiste Marinot répond que ce trait rose correspond à la RD810 qui est du ressort du Département. L'objectif est d'y poursuivre les aménagements, en restant sur une piste unidirectionnelle.

Un Conseiller de quartiers demande ce qu'il en est du chemin de Salbace. Jean-Baptiste Marinot indique que les travaux démarreront l'an prochain.

Un Conseiller de quartiers rappelle que des cyclistes ont fait des propositions concernant l'aménagement du pont du Génie, pour éviter la confrontation cycliste/piéton sur la partie entre le siège de l'Aviron Bayonnais et le pont. Jean-Baptiste Marinot répond que dans un premier temps, une signalisation sera mise en place. Des balises vont aussi venir élargir tout doucement la chaussée pour leur donner plus de place.

- ***Intervention du groupe B sur l'axe 3 « Améliorer la liaison entre les quartiers et le centre-ville et les liaisons inter-quartiers »***

Les membres présents du groupe de travail, composé de Joana Rousselot, Manuel Delort, Philippe Dubernet de Bosq, Bastien Urcelay, Pierre Casenave, Emma Esconobiet, Jean-Gilbert Périé et Marie Martin, présentent le travail effectué. Suite à la première réunion de travail du 15 septembre 2022, le groupe s'est réuni le 12 janvier 2023.

Le groupe de travail a formulé des propositions qui ont été étudiées.

Jean-Baptiste Marinot indique que :

- Pour les rues Brancion, Lafaurie Etchepare et François Faury, les travaux du trambus avaient déjà permis d'améliorer en partie la situation. Afin d'aller plus loin, la solution envisagée est de changer les sens de circulation. La quasi-totalité des habitants y est favorable. Le projet sera validé la semaine prochaine avec Monsieur le Maire, pour une mise en œuvre rapide ;
- Concernant le Polo Beyris, la solution passe par un dispositif de modification ou d'adaptation des sens de circulation sur les rues les plus concernées par le passage de véhicules qui contournent les réseaux saturés. Des solutions ont été proposées en groupe de travail. L'association sports et loisirs du Polo Beyris (ASL) a exposé les mêmes difficultés à Monsieur le Maire, lequel a proposé d'aller les rencontrer sur place pour valider les propositions et réaliser les travaux dans la foulée ;
- Le déploiement de la zone bleue et le stationnement ont été réalisés sur la rue Henri Zo ;
- Le projet des travaux de signalisation-stationnement avenue de Beyris est établi. Un écho de la cité va être adressé aux riverains pour consultation ;
- Le projet d'expérimentation des sens de circulation rue Pierre Loti est établi. Un écho de la cité va être adressé aux riverains pour consultation.

Un Conseiller de quartiers constate que des compteurs de voiture ont été posés sur l'avenue d'Ilbaritz, l'avenue de la Rhune et avenue des vallons. Jean-Baptiste Marinot explique qu'ils servent aux études de trafic.

Sophie Castel indique que du fait des travaux près d'Henri Zo, la signalétique du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle n'est plus efficace.

Un Conseiller de quartiers demande si la Ville a travaillé sur le stationnement des voitures électriques et sans permis. Il ajoute que les poteaux installés devant le 1 et le 3 de l'avenue Hiriart ont été arrachés. Jean-Baptiste Marinot en prend note. Il invite les membres du Conseil de quartiers à contacter « les élus à votre écoute » pour ce genre de problématique, afin qu'elle soit directement traitée par les services. Concernant le stationnement, la Ville est débordée par l'augmentation de l'usage des petites voitures électriques. Le seul moyen de régulation est d'utiliser des zones bleues. Le déploiement de ces zones est en cours dans les secteurs concernés.

Un Conseiller de quartiers indique que la signalisation à 30 km/h n'est pas très visible devant le lycée de Largenté et le collège de Marracq. Il demande si elle peut être rappelée au sol. Jean-Baptiste Marinot note de renforcer la signalisation.

Un Conseiller de quartiers demande où en est l'étude de la circulation sur le pont Saint-Esprit. Jean-Baptiste Marinot déplore le retard dans la délivrance des résultats qui ne lui sont toujours pas parvenus. À ce jour, il peut juste dire que l'augmentation du trafic sur le pont est confirmée. Après être passé de 12 000 à 8 000 véhicules par jour grâce aux travaux effectués sur le pont et la modification de sens sur la rue Maubec, le trafic est revenu à 11 000 véhicules par jour. Les études ont aussi montré que 86% des déplacements sont liés à Bayonne. Seuls 14% des automobilistes pourraient donc emprunter d'autres itinéraires, ce qui ne va pas entraîner une diminution suffisamment significative du trafic. Les problèmes de congestion des bus et de la circulation des vélos sur le trottoir ne seront pas résolus. Réduire la circulation sur le pont Saint-Esprit nécessite donc de prendre des décisions puissantes sur le plan de circulation. Le bureau d'études travaille sur quatre scénarii et la Ville attend les résultats avec impatience.

Un Conseiller de quartiers évoque les vignettes Crit'air. Jean-Baptiste Marinot répond qu'elles concernent la zone à faibles émissions (ZFE) qui doit s'appliquer au 31 décembre 2024. Ces vignettes ont pour objectif d'interdire la circulation des véhicules trop polluants sur la ZFE, afin de limiter les nuisances liées à la pollution, notamment les gaz à effet de serre et les particules fines. De manière indirecte, elle va aussi permettre de modérer la circulation. Mais la ZFE ne peut pas être déployée sans mesure de compensation et d'accompagnement des personnes qui ne disposent pas d'un véhicule non polluant, qui travaillent sur Bayonne et qui n'auront pas les moyens d'avoir un véhicule propre. La CAPB a engagé une réflexion sur le sujet, car le projet est de son ressort. Un Conseiller de quartiers demande si des aides à l'achat de voiture propre seront prévues. Jean-Baptiste Marinot ne peut pas répondre à cette question aujourd'hui. Il y a cependant peu de doute sur la mise en place d'un accompagnement porté par les différentes institutions parties prenantes. Un Conseiller de quartiers demande si les entreprises pourraient être sensibilisées au sujet. Jean-Baptiste Marinot répond qu'elles-mêmes vont devoir changer leurs parcs automobiles.

Une Conseillère de quartiers souhaite savoir si la Ville connaît la part des 86% de déplacements sur le pont Saint-Esprit qui pourrait être remplacée par un autre moyen de transport que la voiture. Jean-Baptiste Marinot répond qu'un des enjeux de l'étude est d'évaluer la part d'évaporation en fonction des différents scénarii, c'est-à-dire le report sur d'autres modes de déplacement. Ce point, assez difficile à quantifier, doit s'étudier eu regard des autres retours d'expériences, notamment celle du carrefour Matràs.

Une Conseillère de quartiers demande si les professionnels sont accompagnés sur les systèmes existants d'indemnités kilométriques pour les vélos ou les transports en commun, afin d'inciter à prendre ces transports pour les trajets domicile-travail. Jean-Baptiste Marinot répond que le forfait mobilité durable peut être demandé par tout employé à son employeur.

Il indemnise ceux qui utilisent le vélo ou le covoiturage. La Ville milite pour que ce forfait prenne aussi en charge les piétons.

- ***Intervention du groupe B sur l'axe 4 « Améliorer les parcours et déplacements des piétons »***

Les membres présents du groupe de travail, composé de Joana Rousselot, Manuel Delort, Philippe Dubernet de Bosq, Bastien Urcelay, Pierre Casenave, Emma Esconobiet, Jean-Gilbert Périé et Marie Martin, présentent le travail effectué. Suite à la première réunion de travail du 27 septembre 2022, le groupe s'est réuni le 19 janvier 2023.

Elodie Cluzeau précise que c'est le même groupe qui a traité tous les axes liés à la mobilité. L'axe 4 concerne notamment les mesures relatives à la modification des sens de circulation pour sécuriser et faciliter les déplacements des piétons et des cyclistes. Les services ont étudié les propositions formulées.

Jean-Baptiste Marinot évoque :

- La rue des fleurs. Il n'y a pas eu de changement des sens de circulation, mais la rue se trouve principalement en zone de rencontre. Dans cette zone, qui n'a pas forcément d'aménagements spécifiques pour piéton, le piéton est prioritaire même s'il marche sur la chaussée. Ce type de zone n'est pas toujours compris et l'automobiliste n'en a pas toujours conscience ;
- Les sens de circulation. Les services ont travaillé sur l'avenue des Pyrénées, Adrien Barthe, etc. Des comptages de trafic sont actuellement réalisés sur ces axes afin de modifier les sens de circulation, toujours au bénéfice des piétons ;
- Le centre-ville. Les zones de rencontre s'y déploient progressivement. Rue des Faures et rue Montaut, le principe d'une zone de rencontre est validé. La mise en œuvre est prévue au cours du second semestre. Les travaux en cours à la médiathèque n'impactent pas directement ces rues et les aménagements pourront améliorer la cohabitation. Il rappelle qu'à la fin des travaux de la Médiathèque, les automobilistes ne pourront plus passer entre la médiathèque et la Cathédrale, ce afin de préserver le secteur et d'éviter le phénomène de transit qui nuit un peu au quartier.

Sophie Castel ajoute que tout le quartier va devenir piétonnier à la fin des travaux de la Médiathèque.

Un Conseiller de quartiers demande quand vont se terminer les travaux de la Cathédrale. Sophie Castel répond qu'il s'agit d'un chantier de l'État. La phase actuelle doit encore durer 1.5 à 2 ans. Elle ne connaît pas la temporalité des autres phases de travaux prévues.

- ***Intervention du groupe B sur l'axe 5 « Réduire les conflits d'usage (chemin de halage) »***

Les membres présents du groupe de travail, composé de Joana Rousselot, Manuel Delort, Philippe Dubernet de Bosq, Bastien Urcelay, Pierre Casenave, Emma Esconobiet, Jean-Gilbert Périé, Marie Martin et Delphine Romet, présentent le travail effectué. Suite à la première réunion de travail du 27 septembre 2022, le groupe s'est réuni le 19 janvier 2023.

Le groupe de travail a rencontré la personne qui a été recrutée pour gérer ce sujet. Un état des lieux a été dressé et des pistes d'amélioration évoquées.

Jean-Baptiste Marinot explique que le chemin de halage est considéré comme une voie verte qui exclut tout véhicule motorisé sauf desserte des riverains ou besoin particulier. Le Syndicat intercommunal de la Nive Maritime s'occupe de ce chemin qui concerne les communes de Villefranque, Ustaritz, Bassussarry et Bayonne. Le groupe de travail a rencontré Matthias Mulquin, ingénieur recruté par la Ville de Bayonne et mis à disposition du Syndicat pour porter les études d'aménagement, de confortement et de déploiement du chemin de halage.

Concernant la cohabitation piéton/vélo, des éléments de règlementation liés notamment à la vitesse sont en place. Des éléments plus « physiques » comme des ralentisseurs, des bandes rugueuses et de signalement, vont devoir être ajoutés pour ralentir les cyclistes. La Ville de Bayonne souhaite bloquer totalement l'accès voiture sur le chemin de halage en installant un dispositif interdisant l'accès sous le pont autoroutier. Des discussions sont en cours avec un agriculteur installé sur cette zone qui a besoin de circuler d'un côté et de l'autre du chemin pour exploiter ses parcelles, afin de trouver le dispositif interdisant l'accès le plus adapté.

- ***Intervention du groupe C sur l'axe 6 « Participer à l'élaboration du projet de réhabilitation de la ferme « Urtasun »***

Joseba Erremundeguy rappelle que le Conseil de quartiers a décidé de retirer cet axe de sa feuille de route lors de la réunion du 22 septembre dernier, faute de membres suffisants pour travailler sur ce sujet.

- ***Intervention du groupe D sur l'axe 7 « Repérer les espaces végétalisés existants et à végétaliser, mener une réflexion sur la nature des plantations (biodiversité) et planter »***

Les membres présents du groupe de travail, composé de Justine Roux, Philippe Dubernet de Bosq, Florence Dupreuilh, Monique Kayrouz, Sophie Castel, Oihana Hirigoyen et Pierre Casenave, présentent le travail effectué. Suite à la première réunion de travail du 8 septembre 2022, le groupe s'est réuni le 7 février et le 19 juin 2023.

Lors des réunions du groupe de travail, les services de la Ville ont présenté les projets en cours afin d'éviter les doublons. Deux sites ressortent principalement : la Poterne et Ilbarritz. Le

groupe de travail a fait remonter les endroits qu'ils lui paraissaient stratégiques de végétaliser ou désimperméabiliser. Ce type de chantiers étant très coûteux, il se réalise par étape. Il a aussi évoqué le remplacement des haies par des palissades. La Ville doit faire un retour sur la réglementation et comment inciter les habitants à maintenir et/ou planter des haies.

Jean-Baptiste Marinot invite les membres des Conseils de quartiers à poursuivre le signalement des sites potentiels à désimperméabiliser pour végétaliser. La Ville est volontaire à engager ce type d'initiatives. Des appels à projets devraient bientôt voir le jour au titre des trames de fraîcheur. Il informe que le projet du trambus entre Saint-Léon et Moynac a été modifié afin d'ajouter une ligne arborée le long de la future piste cyclable et des aménagements piétons. Cet aménagement permettra d'apporter de l'ombre et d'améliorer le confort d'usage.

Concernant le quartier, des opérations de végétalisation sont planifiées place Larrasquet, à la Floride (création d'une mini-forêt urbaine et végétalisation du parvis), près de l'office du tourisme et au carreau des Halles. La Ville souhaite aussi accompagner l'hôpital de Bayonne à densifier la végétalisation autour des parkings.

Concernant les haies, qui participent à la biodiversité, le nouveau plan local d'urbanisme milite pour éviter les palissades ou toute paroi fermée qui nuit à la continuité de la biodiversité. Dans les secteurs les plus sensibles, toute nouvelle opération pourrait se voir obligée d'aménager des haies arbustives ou à minima, de mettre des palissades/parois à 20 ou 30 cm au sol. Au-delà de cet aspect, les haies contribuent à la qualité du cadre de vie et à la qualité d'usage.

Un Conseiller de quartiers en déduit que des arbres peuvent être plantés sur Lahubiague et Cabarrus. Jean-Baptiste Marinot répond que la végétalisation d'une ville tient surtout au domaine privé. La Ville ne peut pas tout faire, les propriétaires privés doivent absolument prendre la main sur le sujet. Une des idées est de créer des outils incitatifs pour accompagner des propriétaires privés à aménager des haies, des espaces arborés. Un Conseiller de quartiers indique qu'à la résidence La Palisse, 70 arbres ont été plantés en 10 ans.

Sophie Castel précise qu'une réunion du groupe de travail se tiendra le lundi 19 juin à la Plaine d'Ansot, pour présenter le travail mené dans le cadre de l'élaboration en cours d'un plan de gestion de la barthe d'Ilbarritz par Silviana Valles, Directrice du patrimoine naturel et de l'environnement.

- ***Intervention du groupe E sur l'axe 8 « Continuer la lutte contre la pollution lumineuse nocturne (y compris les commerces) »***

Les membres présents du groupe de travail, composé de Bastien Urcelay, Justine Roux, Philippe Dubernet de Bosq, Monique Kayrouz, Maryline Chevrel et Maylis Hellequin, présentent le travail effectué. Suite à la première réunion de travail du 6 septembre 2022, le groupe s'est réuni le 2 février 2023.

Il ressort que le réseau est ancien et totalement cartographié. Un travail de réflexion est mené sur les changements (ex : un boîtier éteint plusieurs rues en même temps alors que certaines doivent rester allumées) et les réparations/aménagements (ex : commande à distance) à y apporter.

Jean-Baptiste Marinot rappelle les deux grands volets du plan de sobriété voté en début d'année :

- L'extinction des lampadaires dans les quartiers résidentiels sans enjeu particulier. En cohérence avec les villes voisines, l'extinction se fait de minuit à 5h du matin ;
- La modération de la puissance électrique. Pour le moment, la Ville travaille ce point sur les équipements sportifs et les axes routiers, avec des modérations atteignant 70%. La Ville pourrait aller plus loin en éteignant certains axes comme le boulevard Aritxague, ce qui aurait aussi un impact sur la biodiversité environnante. Les études montrent que l'extinction n'a aucun impact sur la sécurité routière.

Il confirme que le réseau est vieillissant et inadapté aux besoins actuels. Dès 2023, la Ville a affecté des budgets pour séparer et moderniser les réseaux, remplacer d'anciens éclairages par de la LED et créer des dispositifs de télégestion.

Sophie Castel note que le réseau a été amélioré en centre-ville. Jean-Baptiste Marinot ajoute qu'il a été amélioré pour les fêtes de Bayonne. Il est par exemple possible d'éteindre les rues une par une après le passage du corso, à l'aide d'un téléphone portable.

Un Conseiller de quartiers demande ce qu'il en est pour les commerçants. Jean-Baptiste Marinot explique que Monique Kayrouz, absente ce soir, milite auprès des commerçants et de l'office de commerce et de l'artisanat de Bayonne qu'elle présidait jusqu'à présent, pour mettre en place des initiatives plus puissantes que les dispositions légales. De son côté, la Ville rappelle aux commerçants que la loi les oblige à éteindre à partir de 1h du matin.

- ***Intervention du groupe F sur l'axe 9 « Créer un circuit de visite guidée sur le thème de la Seconde Guerre mondiale à Bayonne notamment dans les quartiers »***

Les membres présents du groupe de travail, composé de Florence Dupreuilh, Maïtena Mazières, Michel Etchelet, Thierry Ozanne, André Junca et Frédérique Bodin, présentent le travail effectué. Suite à la première réunion de travail du 20 octobre 2022, le groupe s'est réuni le 20 février et le 27 juin 2023.

Le groupe de travail a formulé des propositions qui ont été étudiées. Il a constaté que l'office du tourisme propose déjà des visites sur la thématique de la Seconde Guerre mondiale, avec une équipe très professionnelle. Afin de recueillir la mémoire, il lui paraît nécessaire de communiquer, par le bouche-à-oreille et par une communication de la Ville, pour retrouver des personnes qui ont vécu la période ou à qui l'histoire a été transmise. Il serait aussi possible

de s'appuyer sur la famille Forgues, Madame Moreau qui enseignait au lycée Cassin, le réseau Comète, etc.

Il a évoqué plusieurs pistes de travail :

- Exposer des photos de Bayonne durant la Seconde Guerre mondiale ;
- Organiser une randonnée de quartier vers le Polo Beyris pour évoquer les camps ;
- Définir une date de commémoration au Polo Beyris, sachant qu'une stèle existe déjà. Une réunion du groupe de travail est prévue le 27 juin avec le collectif mémoire du camp de Beyris, pour discuter de ce point.

Sophie Castel évoque la stèle du Polo Beyris. Des habitants ont noté qu'elle était posée à même le sol, ce qui en fait oublier sa signification et entraîne qu'elle n'est pas respectée. Les services de la Ville travaillent à une solution de protection. Une Conseillère de quartiers rappelle que l'arbre derrière la stèle est un arbre mémoriel. Il a été intégré dans le jardin, mais il ne doit pas en faire partie.

Un membre du groupe indique que les échanges avec la Cheffe de projet Ville d'Art et d'Histoire à la Ville de Bayonne ont été très intéressants.

- ***Intervention du groupe G sur l'axe 10 « Participer à la diffusion de la culture basque par l'organisation d'un évènement annuel notamment dans les quartiers »***

Les membres présents du groupe de travail, composé de Manuel Delort, David Vaisse, André Junca, Christophe Dreuilhe, Pierre Casenave et Maïtena Mazières, présentent le travail effectué. Suite aux premières réunions de travail du 5 septembre et du 23 novembre 2022, le groupe s'est réuni le 16 janvier et le 4 avril 2023. Une autre réunion est prévue le 4 juillet 2023.

Le groupe de travail a posé les grands axes du projet :

- Un projet langue basque/langue française, sur le site du Bastion royal. Il regroupera les 7 provinces basques ;
- La rencontre se fera sous forme d'olympiades avec 7 thématiques/épreuves ;
- Une huitième équipe pourrait participer, avec par exemple des personnes non bascophones ;
- Le projet se déroulerait sur un week-end (18/19 mai 2024) ;
- Le public sera plus large que dans les fêtes traditionnelles comme Herri Urrats ;
- Le thème de la première édition sera la pêche. Un nouveau thème sera défini pour chaque édition.

Ce projet a reçu un écho favorable de la Ville de Bayonne. Le groupe de travail définit actuellement le budget prévisionnel nécessaire, sachant qu'il ne maîtrise pas les coûts relatifs à la sécurité et à l'installation du site. Ce budget sera présenté le 4 juillet, lors d'une prochaine

réunion du groupe de travail. Le projet doit vraiment s'appuyer sur le tissu associatif fort existant à Bayonne pour réduire les coûts. Il faudra aussi se tourner vers les autres provinces.

Un Conseiller de quartiers demande quelle serait la forme des olympiades et qui pourrait y participer. Un membre du groupe répond que :

- Les olympiades comprendraient des épreuves de danse, de gastronomie, de photo, de chant, de sport (ex : trainière sur la Nive), intellectuelles (quizz) et un jeu de piste ;
- Chaque province enverra une équipe sélectionnée.

Elodie Cluzeau rappelle que le groupe a évoqué l'hypothèse de créer une huitième équipe a été proposée afin de permettre au public qui viendra voir les olympiades de participer ; voire d'inclure un membre du jury issu du public. Un membre du groupe ajoute qu'un stand de nourriture et un concert sont prévus le soir, le côté festif amenant aussi une ouverture au public. Le groupe de travail réfléchit aussi sur les traductions, la mise en place de QR code, l'accueil des personnes non bascophones, etc.

3/ Questions diverses

Le Bureau a souhaité que deux informations soient partagées à tous les membres du Conseil de quartiers.

- ***Information sur le projet Rive droite de l'Adour***

Joseba Erremundeguy évoque ce projet d'aménagement qui s'étend sur un espace urbain de 17 hectares situé entre le pont Saint-Esprit et le pont Grenet, et qui constitue un vrai défi collectif pour Bayonne. Ce projet est exceptionnel à plus d'un titre : par sa localisation en vis-à-vis du centre historique du Grand Bayonne, ainsi que par les enjeux urbains, environnementaux et sociétaux majeurs. Le projet est porté par la CAPB, en partenariat avec la Ville de Bayonne. Depuis 15 ans, les deux collectivités ont acquis la quasi-totalité des terrains nécessaires pour le mener à bien. Il constitue l'une des dernières possibilités de construire la ville de demain, sans avoir à artificialiser des sols.

Il rappelle que Monsieur le Maire a souhaité concerter les habitants de Bayonne sur l'aménagement de cet espace. Dans ce cadre, le Conseil de quartiers a été invité à participer à une enquête qui s'est tenue sur le terrain et en ligne, afin de récolter les attentes des habitants. 700 personnes ont répondu au questionnaire. 130 personnes ont participé à l'atelier organisé à Saint-Ursule. Le prestataire en charge de la concertation travaille actuellement sur les données récoltées. Le compte-rendu de l'atelier et les résultats de l'enquête seront mis à disposition du public sur les sites internet dédiés :

- <https://www.communaute-paysbasque.fr/projet-damenagement-urbain-rive-droite-de-ladour>;
- <https://www.facebook.com/Projetrivedroitedeladour>;
- <https://www.bayonne.fr/information-transversale/grands-projets/rive-droite-de-ladour-31349>.

La prochaine étape concerne la rédaction du plan guide, c'est-à-dire les grandes orientations du projet en fonction des besoins connus (logements, équipements culturels, commerces, équipements universitaires, transition écologique). La Ville et la CAPB entreront ensuite dans une démarche dynamique de concertation. Il invite les membres du Conseil de quartiers à se tenir informés des prochains rendez-vous de la participation qui seront annoncés sur les sites dédiés mentionnés.

- **Information sur le Tour de France**

Jean-Baptiste Marinot évoque l'arrivée du Tour de France prévue le 3 juillet 2023 à Bayonne. Il s'agit de la dernière des trois étapes basques. Il était important pour la Ville de s'inscrire dans cette démarche de valorisation du Pays Basque.

Il présente les modalités d'arrivée du Tour de France et les contraintes associées. Il rappelle qu'il s'agit du troisième événement mondial, après les Jeux olympiques et la Coupe du monde de football. Les coureurs entreront dans Bayonne par le giratoire de Maignon, remonteront le boulevard d'Aritxague jusqu'au rond-point d'Intersport avant de prendre la bretelle vers l'avenue du Maréchal Soult puis de traverser le giratoire Saint-Léon pour arriver juste avant le rond-point d'Aquitaine, au droit du cinéma CGR. La maison des associations accueillera la presse.

Il explique que du dimanche soir 21h au lundi soir 22h, la circulation sera totalement fermée sur la RD810, afin de procéder aux installations et aménagements nécessaires. Les services de la Ville et les équipes de la société du Tour de France vont installer le matériel nécessaire. Le lundi, les axes seront rouverts au fur et à mesure du démontage des installations. Il précise qu'il sera possible de traverser les axes fermés à la circulation, et ce jusqu'à 13h00 le lundi, mais uniquement à certains endroits du parcours. Aucune traversée ne sera possible au carrefour Saint-Léon.

Il ajoute que les spectateurs sont invités à ne pas prendre la voiture. La Ville et ses partenaires vont déployer beaucoup d'arceaux vélos temporaires pour accrocher les vélos. La circulation des bus sera impactée par la fermeture des voies, mais ils s'approcheront au plus près du parcours. Une navette spéciale partira d'Ametzondo pour amener les spectateurs en centre-ville. Le parking d'Ametzondo servira de parking relais pour la navette et les bus venant de l'intérieur.

Il précise que dans les prochains jours, un écho de la cité spécial de quatre pages sera envoyé aux habitants.

Une Conseillère de quartiers demande comment vont passer les infirmiers, les personnes en charge du portage de repas, etc. Jean-Baptiste Marinot répond que seules les routes principales seront fermées. Les ouvrages inférieurs resteront ouverts. Il rappelle aussi que la priorité reste toujours aux secours. Les pompiers, le Samu, les ambulances pourront toujours

accéder à l'hôpital même au milieu de la course. Sophie Castel ajoute qu'une réunion a eu lieu avec les infirmières. Elles vont anticiper et s'organiser.

Joseba Erremundeguy invite les membres du Conseil de quartiers à se rendre à l'exposition de Michel Etchelet sur le Tour de France au Pays Basque, à la casemate de l'amicale Saint-Léon, du 22 juin au 6 juillet.

Il est demandé aux membres présents s'ils souhaitent aborder d'autres sujets. Aucune demande n'est formulée.

Conclusion

Sophie Castel annonce qu'au mois d'octobre prochain, le Conseil municipal votera le bilan des feuilles de route de chaque Conseil de quartiers. Afin de préparer ce bilan, une réunion inter-quartiers est prévue le 23 septembre de 10h à 14h à la Maison des associations, en présence de Monsieur le Maire. Une convocation sera prochainement envoyée à tous les membres. Le Conseil de quartiers ne se retrouvera donc plus en réunion plénière, mais les groupes de travail pourront continuer à se réunir jusqu'à la fin du mandat fixé au 19 novembre, par arrêté du Maire.

Elodie Cluzeau précise que l'appel à candidature pour le renouvellement des Conseils de quartiers sera lancé avant la fin du mandat, pour que le deuxième mandat puisse débiter dès l'échéance du premier.

Maiténa Mazières lance un appel pour l'organisation de Trok Eguna, projet lauréat du budget participatif, dont la première édition aura lieu le samedi 14 ou 21 octobre au quartier Balichon. L'école de la deuxième chance, la MVC Balichon, l'institut Don Bosco sont déjà partenaires de l'édition. L'agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) sera aussi sollicitée.

Elle explique que 15 jours avant l'évènement, les jeunes de ces institutions viendront avec leurs accompagnants, deux fois trois après-midi, pour recueillir, trier et vérifier les objets. Les tickets de troc seront donnés à ce moment-là. Tous les jeunes qui viendront aider auront un troc offert. La communication va se faire par les réseaux sociaux, les sites et les panneaux de la Ville qui contactera aussi la presse locale. Elle sollicite l'aide des membres des Conseils de quartiers pour cette première partie, mais aussi pour le jour J, afin de participer à l'installation et à l'accueil.

Sophie Castel remercie l'ensemble des participants.

Annexe 1 - Liste des participants

Par ordre alphabétique

FEUILLE DE PRÉSENCE

COLLEGE HABITANT.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	SIGNATURE
Monsieur	Blanquart	Eloi	Arènes - Balichon - Allées Marines	<i>Présent</i>
Madame	Bodin	Frédérique	Arènes - Balichon - Allées Marines	<i>Présente</i>
Monsieur	Casenave	Pierre	Marracq	<i>Excusé</i>
Monsieur	Delort	Manuel	Grand Bayonne	<i>Excusé</i>
Monsieur	Dreuilhe	Christophe	Marracq	<i>Présent</i>
Madame	Esconobiet	Emma	Arènes - Balichon - Allées Marines	<i>Présente</i>
Madame	Hirigoyen	Oihana	Marracq	<i>Excusée</i>
Monsieur	Junca	André	Arènes - Balichon - Allées Marines	<i>Présent</i>
Madame	Larrieu	Denise	Polo-Beyris - Saint-Amand	<i>Excusée</i>
Madame	Mazières	Maïtena	Polo-Beyris - Saint-Amand	<i>Présente</i>
Monsieur	Ozanne	Thierry	Polo-Beyris - Saint-Amand	<i>Présent</i>
Monsieur	Périé	Jean-Gilbert	Polo-Beyris - Saint-Amand	<i>Présent</i>
Madame	Romet	Delphine	Grand Bayonne	<i>Excusée</i>
Madame	Rousselot	Joana	Marracq	<i>Excusée</i>
Madame	Roux	Justine	Grand Bayonne	<i>Présente</i>
Monsieur	Urcelay	Bastien	Grand Bayonne	<i>Présent</i>
COLLEGE ACTEURS LOCAUX				
ASSOCIATIONS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Madame	Chevrel	Maryline	Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne	<i>Excusée</i>
Monsieur	Etchelet	Michel	Aviron Bayonnais Rugby	<i>Présent</i>
Monsieur	Gerbaud	Dominique	Art émotion	<i>Présent</i>
Madame	Hellequin	Maylis	Maison de la vie citoyenne de Bayonne centre-ville	<i>Présente</i>
Madame	Kayrouz	Monique	Association des commerçants de la rue d'Espagne	<i>Excusée</i>
Monsieur	Vaisse	David	Association de quartier des riverains de l'avenue Moynac	<i>Excusé</i>
PROFESSIONNELS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Madame	Charneau	Laure	Princesse Lia SARL	<i>Excusée</i>
Monsieur	Dubernet De Bosq	Philippe	Cabinet Dubernet De Bosq	<i>Présent</i>
COLLEGE ELU.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	FONCTION	SIGNATURE
Madame	Castel	Sophie	Adjointe de quartier	<i>Présente</i>
Monsieur	Corrégé	Loïc	Adjoint au Maire	<i>Excusé</i>
Madame	Dupreuilh	Florence	Conseillère municipale membre de l'opposition	<i>Excusée</i>
Monsieur	Erremundeguy	Joseba	Conseiller municipal délégué en charge de la relation avec les Conseils de quartiers	<i>Présent</i>

Participaient également : Christian Millet-Barbé - Adjoint au Maire en charge de la prévention de la délinquance, de la tranquillité et de la sécurité publique, de la lutte contre les incivilités, Olivier Calia - Commissaire de police, Chef de district de la côte Basque, Commissaire central de Bayonne, Luc Tarayre - Directeur général adjoint en charge des sécurités et de la prévention, Jean-Baptiste Marinot - Directeur général adjoint en charge des services techniques et Elodie Cluzeau - Chargée de mission, Ville de Bayonne

Annexe 2 – Présentation projetée

RÉUNION PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIERS « A L'OUEST DE LA NIVE »

Jeudi 15 juin 2023

The logo for Bayonne BAIONA-PAYS BASQUE features a stylized green letter 'B' followed by the word 'Bayonne' in a red sans-serif font. A small green asterisk is positioned above the final 'e'. Below this, the words 'BAIONA-PAYS BASQUE' are written in a smaller, green, all-caps sans-serif font.

Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Ordre du jour

- Introduction
- Point d'information sur les actions coordonnées de sécurité publique
Police nationale / Police municipale
- Point d'avancement sur les axes de travail
- Questions diverses
- Conclusion

1/ Introduction

2/ Point d'information sur les actions coordonnées de sécurité publique Police nationale / Police municipale



📷 Le week-end de non-Fêtes à Bayonne a vu plus le bleu des forces de l'ordre que le blanc et rouge des festayres. © Crédit photo : Émilie Drouinaud / SUD OUEST

Extrait : <https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/pays-basque/bayonne-un-week-end-de-non-fetes-sans-debordements-4457818.php>

Illustration de l'article par Pierre Sabathié - p.sabathie@sudouest.fr

Publié le 03/08/2021 à 11h04 - Mis à jour le 03/08/2021 à 14h33

3/ Point d'avancement sur les axes de travail

Les chiffres clés

10

Axes de travail (1 axe supprimé)

7

Groupes de travail (1 groupe supprimé)

23

Réunions de groupe de travail

Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive

Axes de travail choisis

7 Groupes de travail

Listes des participants non définitives

Dates des premières réunions de groupes

Axe 1 - Créer un guichet unique des services publics avec un accompagnement informatique

Groupe A - Frédérique Bodin, Monique Kayrouz, Denise Larrieu, Delphine Romet, Maylis Hellequin, Laure Charneau, Pierre Casenave, Dominique Gerbaud

**R1 : 10 octobre 2022 (18h30-20h)
R2 : 21 février 2023 (18h30-20h)**

Axe 2 - Améliorer le réseau cyclable

Axe 3 - Améliorer la liaison entre les quartiers et le centre-ville et les liaisons inter-quartiers

Groupe B - Joana Rousselot, Manuel Delort, Philippe Dubernet de Bosq, Bastien Urcelay, Pierre Casenave, Delphine Romet (axe 5), Emma Esconobiet, Jean-Gilbert Perie, Marie Martin

R1 : 15 septembre 2022 (18h30-20h)

R2 : 12 janvier 2023 (18h30-20h)

R1 : 15 septembre 2022 (20h-21h30)

R2 : 12 janvier 2023 (20h-21h30)

Axe 4 – Améliorer les parcours et déplacements des piétons

R1 : 27 septembre 2022 (18h30-20h)

R2 : 19 janvier 2023 (18h30-20h)

Axe 5 – Réduire les conflits d'usage (chemin de halage)

R1 : 27 septembre 2022 (20h-21h30)

R2 : 19 janvier 2023 (20h-21h30)

~~**Axe 6 – Participer à l'élaboration du projet de réhabilitation de la ferme Urtasun (usages...) avec les différents acteurs**~~

~~**Groupe C – Maïtena Mazières, Denise Larrieu**~~

~~**9 novembre 2022 (18h30-20h)**~~

~~**Axe retiré par le Conseil de quartiers le 22/09/2022**~~

Axe 7 – Repérer les espaces végétalisés existants et à végétaliser, mener une réflexion sur la nature des plantations (biodiversité) et planter

Groupe D - Justine Roux, Philippe Dubernet de Bosq, Florence Dupreuilh, Monique Kayrouz, Sophie Castel, Oihana Hirigoyen, Pierre Casenave

R1 : 8 septembre 2022 (18h30-20h)

R2 : 7 février 2023 (18h30-20h)

R3 : 19 juin 2023 (18h30-20h)

Axe 8 - Continuer la lutte contre la pollution lumineuse nocturne (y compris les commerces)

Groupe E - Bastien Urcelay, Justine Roux, Philippe Dubernet de Bosq, Monique Kayrouz, Maryline Chevrel, Maylis Hellequin

R1 : 6 septembre 2022 (18h30-20h)

R2 : 2 février 2023 (18h30-20h)

Axe 9 – Créer un circuit de visite guidée sur le thème de la seconde guerre mondiale à Bayonne notamment dans les quartiers

Groupe F - Florence Dupreuilh, Maïtena Mazières, Michel Etchelet, Thierry Ozanne, Mathieu Forsans, André Junca, Frédérique Bodin, Maryline Chevrel

R1 : 20 octobre 2022 (18h30-20h)

R2 : 20 février 2023 (18h30-20h)

R3 : 27 juin 2023 (18h30-20h)

Axe 10 - Participer à la diffusion de la culture basque par l'organisation d'un événement annuel notamment dans les quartiers

Groupe G - Manuel Delort, David Vaisse, André Junca, Christophe Dreuilhe, Pierre Casenave, Maïtena Mazières, Dominique Gerbaud

R1 : 5 septembre 2022 (18h30-20h)

R2 : 23 novembre 2022 (18h30-20h)

R3 : 16 janvier 2023 (18h30-20h)

R4 : 4 avril 2023 (18h30-20h)

R5 : 4 juillet 2023 (18h30-20h)

Axe 1 – Créer un guichet unique des services publics avec un accompagnement informatique

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la création d'un guichet unique pour faciliter l'accès des habitants aux démarches administratives, dans un souci d'inclusion numérique.

*Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.***

MVC

POLO BEYRIS



Enquête de la Ville sur les pratiques numériques des Bayonnais



Dans le cadre du Schéma Directeur des Systèmes d'Information engagé pour la période 2023-2027, la Ville de Bayonne invite les résidents bayonnais, usagers des services numériques à répondre à une enquête en ligne (durée 5 à 10 minutes) **jusqu'au 23 juin inclus**. Elle souhaite par ce biais connaître les pratiques numériques des habitants, ainsi que leurs attentes vis-à-vis des services numériques du quotidien.

Le questionnaire est aussi disponible en version papier dans les médiathèques de Bayonne (10 rue des Gouverneurs et 34 place des Gascons), dans les cyber-bases (71 rue Bourgneuf et 6 esplanade Balain), à l'accueil de l'Hôtel de Ville (place de la Liberté), et au CCAS (place des Gascons).

Axe 2 – Améliorer le réseau cyclable

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur le développement et l'amélioration du réseau cyclable pour favoriser les mobilités actives auprès des différents publics et faciliter les liaisons inter-quartiers.

*Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.***

Une nouvelle offre de vélos en libre-service

Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par le **Syndicat des mobilités**

Depuis le 1^{er} juin : 800 vélos électriques

Dans **12 communes du Pays Basque** et du sud des Landes : Anglet, Bayonne, Biarritz, Bidart, Boucau, Ciboure, Guéthary, Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pierre-d'Irube, Tarnos et Urrugne.

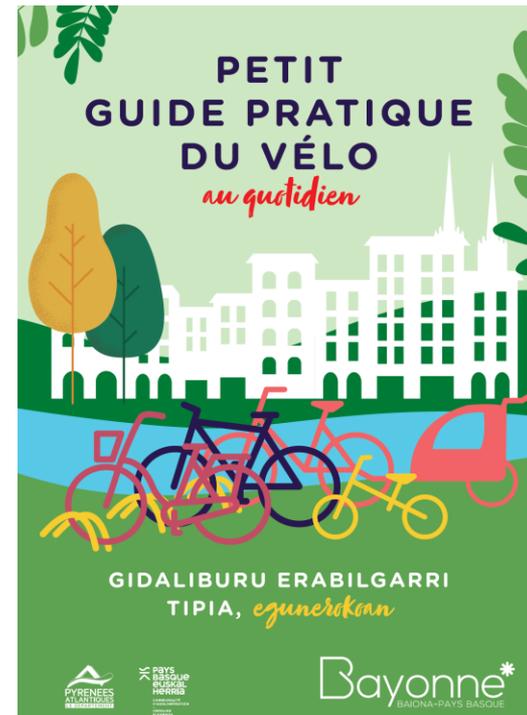
Plus de 150 stations à terme

Une application : PONY



Vélo à assistance électrique deux places

Une communication pour sensibiliser





Les pistes de travail identifiées

Travaux de sécurisation :

- Allées marines
- Pont Mayou
- Monseigneur Gieure

Travaux de signalisation :

- carrefour pont du génie

Axe 3 – Améliorer la liaison entre les quartiers et le centre-ville et les liaisons inter- quartiers

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur les déplacements intra et inter- quartiers. Deux secteurs ont notamment été pré-identifiés pour être étudiés : le Polo Beyris et Marracq.

*Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.***

Axe 4 – Améliorer les parcours et déplacements des piétons

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur l'amélioration des cheminements piétons. Deux rues ont été pré-identifiées pour être étudiées : le cours Comte de Cabarrus et l'avenue Lahubiague.

*Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.***

L'avenue des Lauriers et l'avenue des Fleurs ont été réaménagées avec élargissement des trottoirs et marquage du stationnement. Ces voies sont incluses dans la zone 30.



Une partie de la rue des Fleurs (devant les Arènes) passe en zone de rencontre au premier semestre (logos au sol, double sens cyclable, piétons prioritaires).

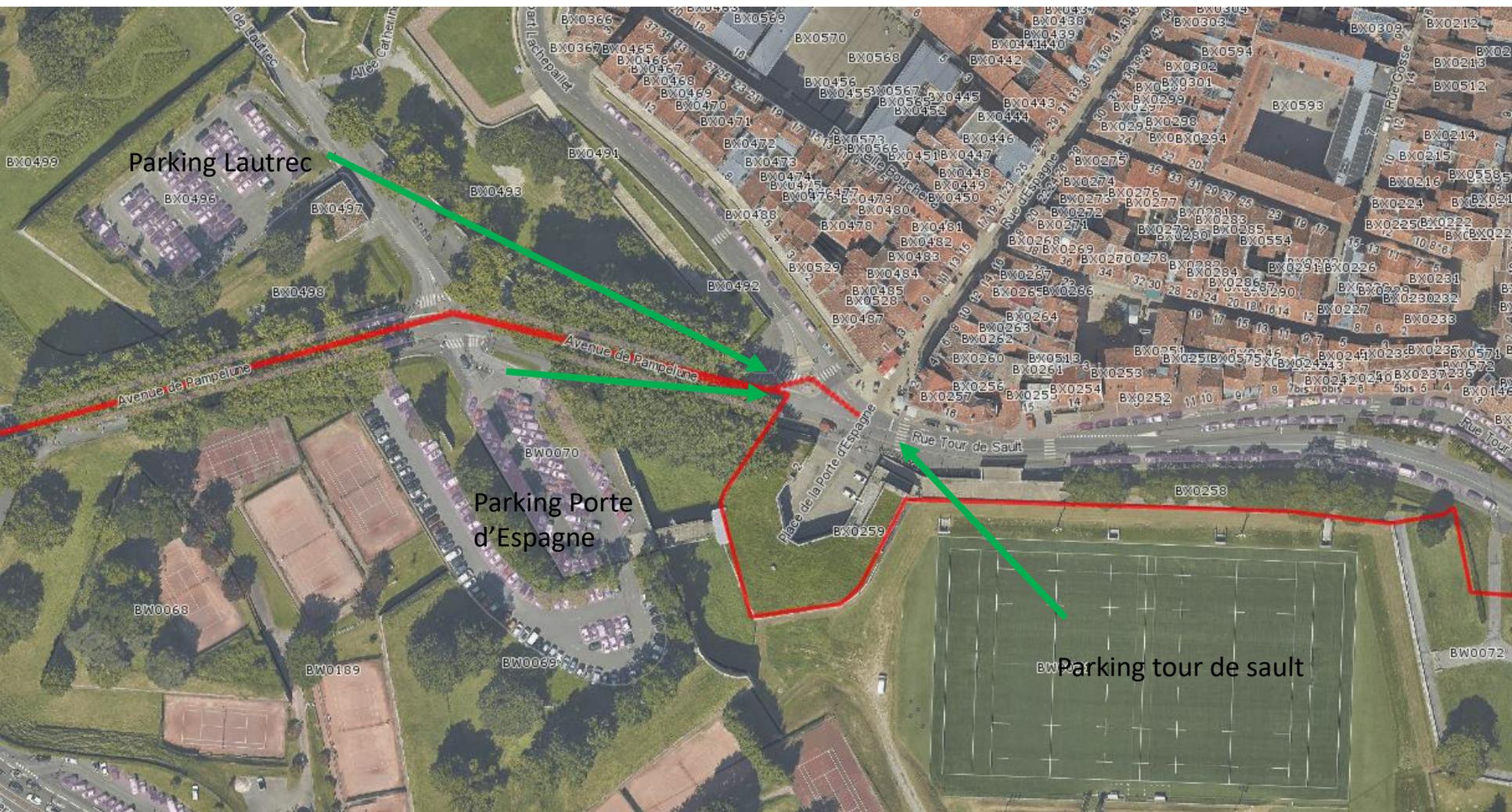


Réflexion en cours : rue de la Légion Tchèque, conserver un sens de circulation et un sens pour les mobilités actives (urbanisme tactique).



Comptages de la vitesse et du nombre véhicules par jour, travail en cours sur un plan de circulation (Rhune, Pyrénées, Vallons, Ibarritz, Barthes), passage possible en zone 30 dans l'objectif éviter circulation de transit.

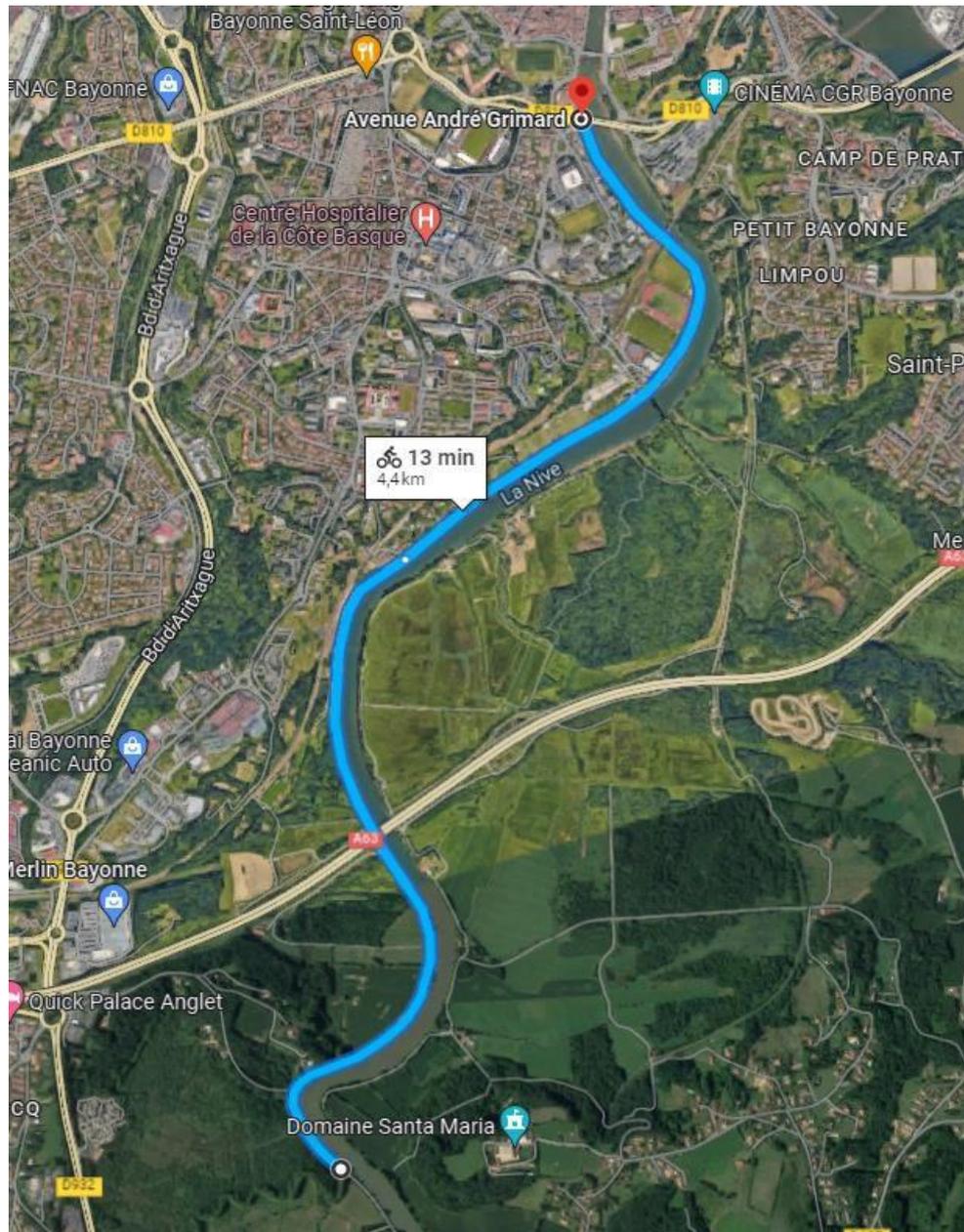
La Ville porte une réflexion globale sur les dispositifs de ralentissement au regard des typologies envisageables et des contraintes à considérer (bus).



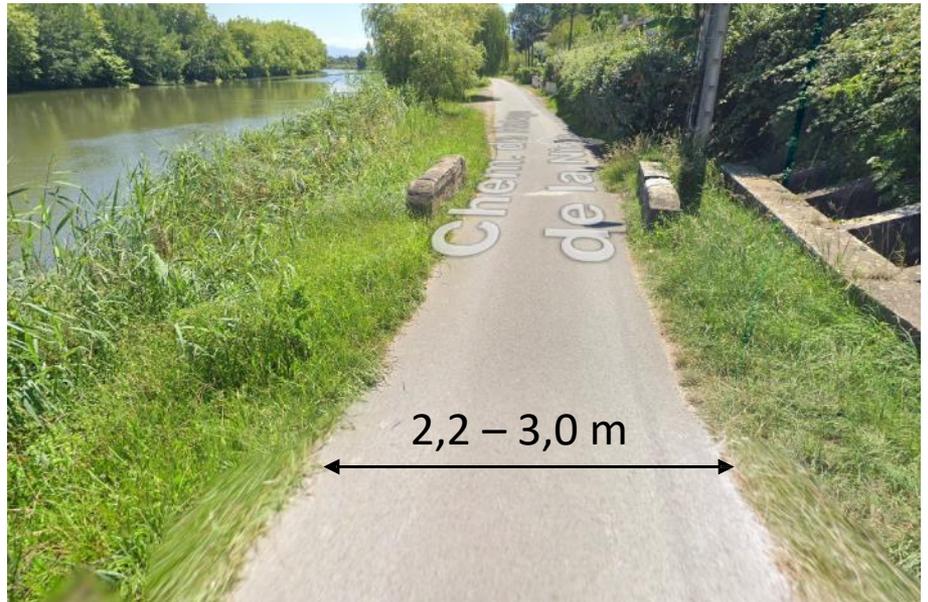
Étude sur la sécurisation du carrefour Avenue Pampelune, Rue Tour de Sault et Boulevard Lachepaillet à mener
Étude sur la requalification de l'avenue de Pampelune à mener

Axe 5 – Réduire les conflits d'usage (chemin de halage)

- Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la réduction des conflits d'usage notamment sur le chemin de halage qui accueille une diversité de pratiques (piétons, vélos, appareils électriques...) dans un souci d'apaisement et de sécurisation.
- *Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.***



**Le chemin du halage
c'est 4,4 km de voirie
avec des parties
urbaines et des
parties rurales**









Axe 6 – Participer à l'élaboration du projet de réhabilitation de la ferme « Urtasun » (usages...) avec les différents acteurs

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la réhabilitation de la ferme « Urtasun », située dans le secteur du Polo-Beyris, avec les autres acteurs en présence autour de ce projet, notamment sur la question de ses usages, en faveur du lien social et du vivre ensemble.

*Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.***

Axe 7 – Repérer les espaces végétalisés existants ou à végétaliser, mener une réflexion sur la nature des plantations (biodiversité) et planter

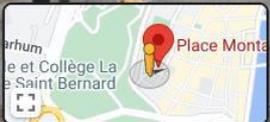
Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la déminéralisation des sols et le renforcement de la nature en ville. Il souhaite ainsi entreprendre un travail de repérage des espaces végétalisés actuels, et de ceux qui peuvent potentiellement l'être, et mener une réflexion sur la diversification des plantations (fruitiers...).

*Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.***

Place Montaut/Place Larrasquet



Place Montaut



Le carreau des Halles



Le carreau des Halles : projet



PREMIER PLAN

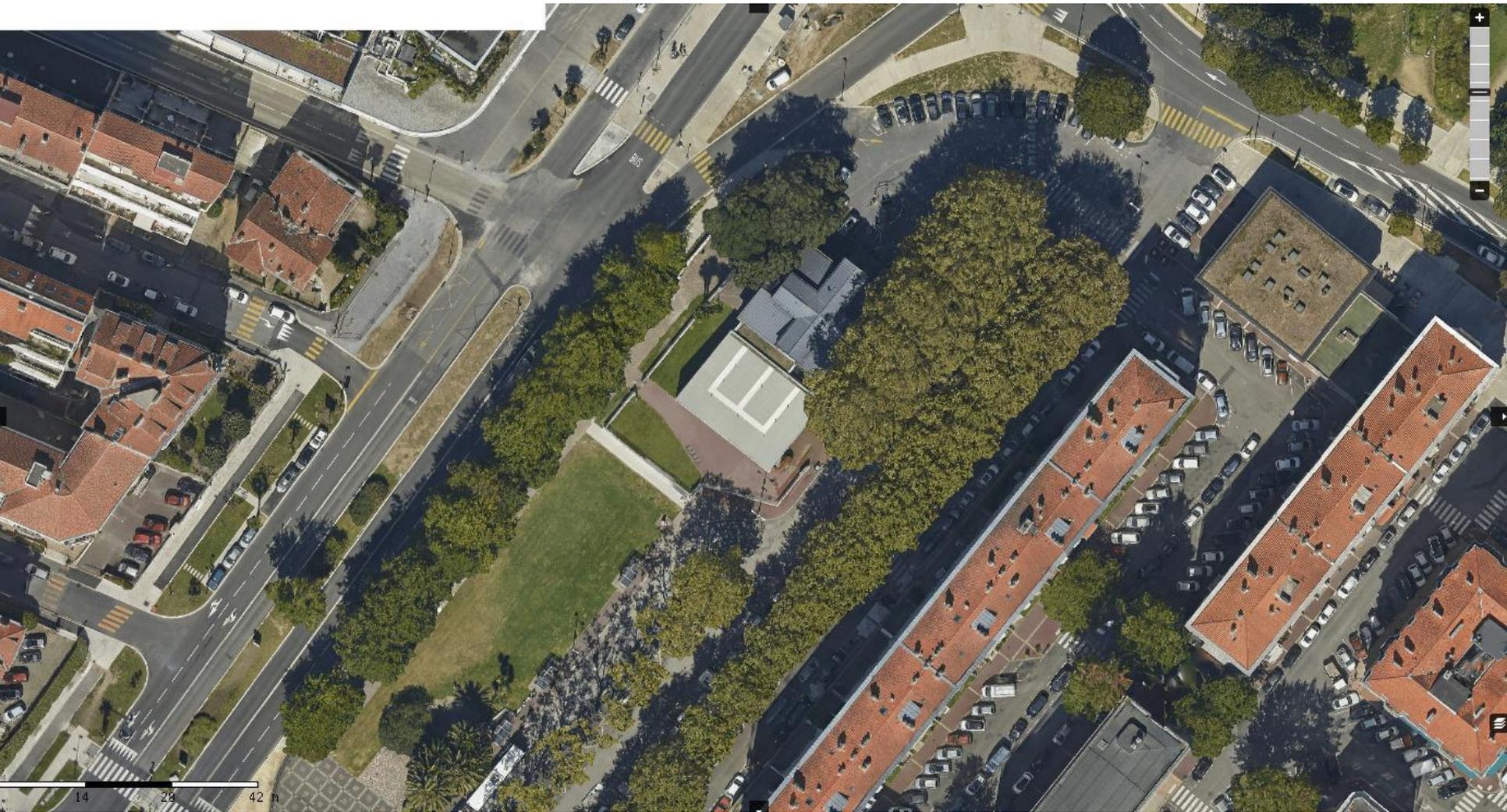
La Floride



La Floride



Office du tourisme



Office du tourisme



Axe 8 – Continuer la lutte contre la pollution lumineuse nocturne (y compris les commerces)

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la lutte contre la pollution lumineuse nocturne, dans la continuité des premières initiatives menées sur le territoire (premier budget participatif), en abordant notamment cette problématique corrélée aux commerces, pour répondre à l'enjeu de la transition écologique et énergétique.

*Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.***

**Plan de
sobriété**



Axe 9 – Créer un circuit de visite guidée sur le thème de la seconde guerre mondiale à Bayonne notamment dans les quartiers

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la création d'un circuit de visite thématique sur la seconde guerre mondiale pour valoriser l'histoire des quartiers, perpétuer la mémoire et faire découvrir des lieux (camp du Polo-Beyris...) à différents publics (scolaires, habitants, visiteurs...).

*Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.***



une priorité de travail :
organiser une cérémonie de
commémoration du camp du
Polo chaque année

Axe 10 – Participer à la diffusion de la culture basque par l'organisation d'un événement annuel notamment dans les quartiers

Le Conseil de quartiers souhaite travailler sur la diffusion de la culture basque en proposant une offre événementielle annuelle avec l'intervention de différents acteurs. L'objectif serait de faire découvrir autrement la culture aux habitants, bascophones ou non, autour d'une thématique, et de partager des moments de convivialité dans le respect de l'environnement.

*Il est à noter que le Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive a souhaité définir un principe guide pour sa feuille de route : **une ambition intergénérationnelle.***

PROJET « EUSKARAREN EGUNA » PROIEKTUA

2024-ko MAIATZAREN 17, 18 & 19ean

17, 18 & 19 MAI 2024

Bayonne^{*}
BAIONA-PAYS BASQUE

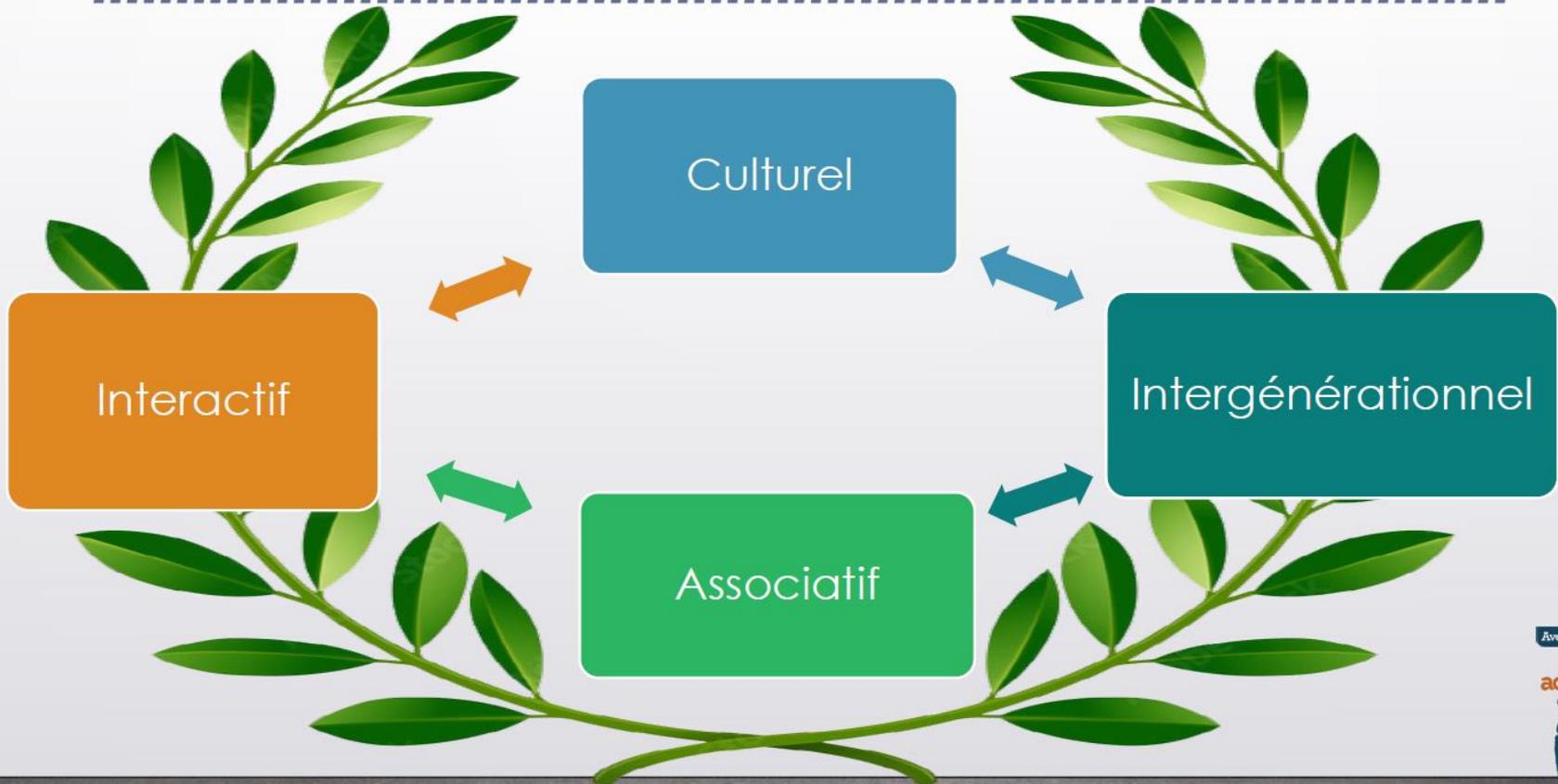
Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!



Bayonne^{*}
BAIONA-PAYS BASQUE

PROJET «BAIONAKO EUSKAL BESTA » PROIEKTUA



Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!



4/ Questions diverses





Pour s'informer et participer

RIVE
DROITE
DE L'ADOUR

ATUURSIEN ESKUIN-BAZTERRA - ARRIBA DRETA D'ADOUR

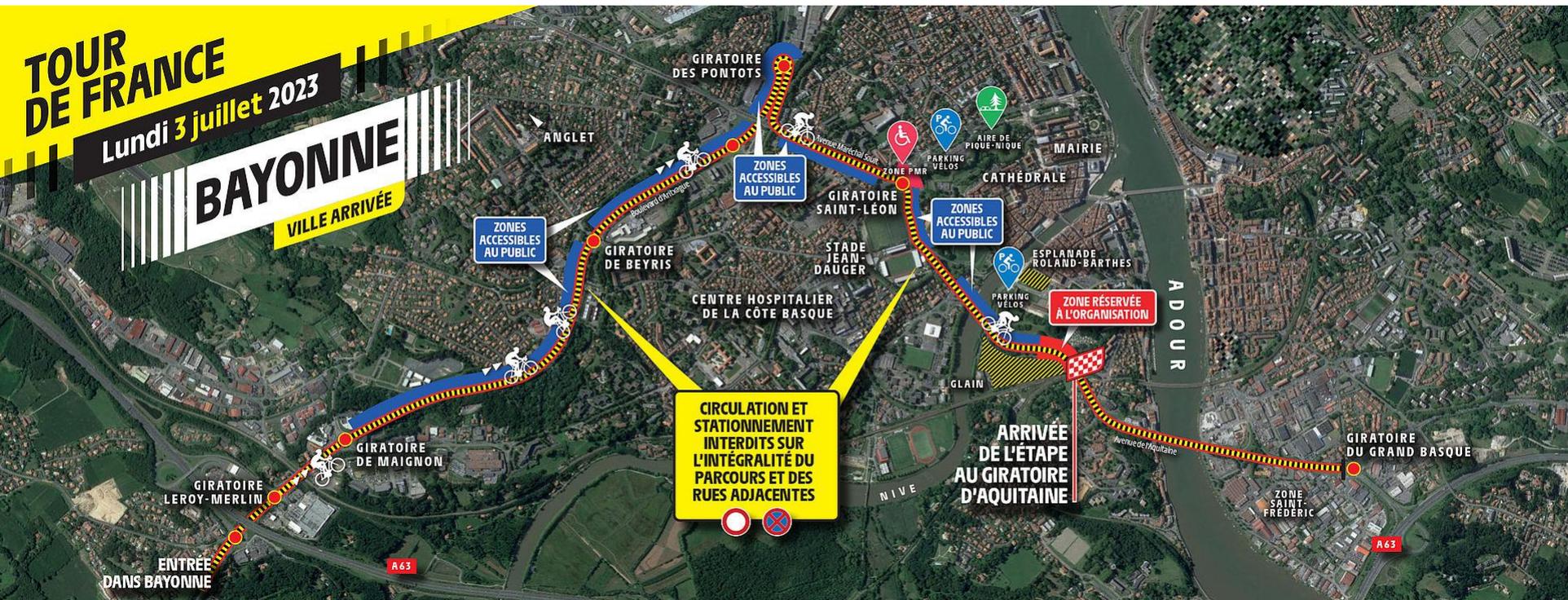
- <https://www.communaute-paysbasque.fr/projet-damenagement-urbain-rive-droite-de-ladour>
- <https://www.facebook.com/Projetrivedroitedeladour>
- <https://www.bayonne.fr/information-transversale/grands-projets/rive-droite-de-ladour-31349>

TOUR DE FRANCE

Lundi 3 juillet 2023

BAYONNE

VILLE ARRIVÉE



ECHANGES

5/ Conclusion



PROCHAINE RENCONTRE

Réunion inter-quartiers
en présence de Monsieur le Maire

Samedi 23 septembre
10h-14h
Maison des associations

Bilan de mandat

Avec les Conseils de quartiers

Devenez acteur, actrice de votre ville!



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE